

Conseil municipal du 24 octobre 2011
Votes_interventions EELV

MONSIEUR LE MAIRE

NOUVEAU STADE : *Présentation Générale par M. le Maire*

D-2011/541 Réalisation du Nouveau stade. Bilan de la concertation préalable. Approbation.

D-2011/542 Réalisation du nouveau stade. Convention avec la SBEPEC pour l'occupation du parking du parc des expositions. Décision. Approbation. Autorisation.

D-2011/543 Réalisation du nouveau stade. Contrat de partenariat. Décision. Approbation. Autorisation.

D-2011/544 Réalisation du nouveau stade. Accord autonome sur le contrat de partenariat. Décision. Approbation. Autorisation.

D-2011/545 Convention d'occupation et de mise à disposition du nouveau stade de Bordeaux au Football Club des Girondins de Bordeaux. Décision. Approbation. Autorisation.

Intervention de Pierre Hurmic

Il trouve un point de convergence avec Arielle Piazza : ce projet ne laisse pas indifférent. Le groupe EELV tient à exprimer son opposition grandissante à ce projet que la ville va imposer aux bordelais pendant 30 ans.

La position du groupe n'a pas changé. Pierre Hurmic va insister sur ce qui a changé pour ne pas être redondant.

D'abord, le contexte a changé : le pays s'est sérieusement enfoncé dans la crise financière et économique. Il aurait été sain de profiter de ce contexte difficile pour renoncer à ce projet, qui ne fait pas partie des dépenses prioritaires. Lorsqu'un ménage est en difficulté économique, il commence par réduire son budget loisirs. La ville avec ce projet fait exactement le contraire.

Ce qui est nouveau également, c'est qu'on connaît le montage financier et juridique. Il faut rétablir des vérités.

- Arielle Piazza dit que le projet a été accueilli très favorablement par les bordelais. Le projet de construction d'un grand stade n'a été salué positivement que par 164 réactions sur le registre d'observations. On ne peut pas dire que le projet ait déchaîné l'engouement.

- La délibération dit que le projet fait l'objet d'un large soutien parce qu'il arrive en tête des projets d'agglomération du baromètre intercommunal de l'IFOP en avril 2011 : il faut être sérieux : ce projet est le plus connu des habitants mais c'est celui qui recueille le moins d'adhésion. Le stade arrive en avant dernière place des projets d'agglomération en termes d'approbation par les habitants. Il est donc considéré comme non prioritaire.

- La jauge de 42000 places conditionne l'accueil de l'euro 2016 et la subvention de l'Etat. La jauge est donc un peu supérieure à celle du stade Chaban Delmas, mais c'est surtout le nombre de places VIP qui va augmenter. La ville a accepté sans discuter les extravagances de l'UEFA (sur la largeur des sièges par exemple).

La municipalité dit également qu'il faut anticiper l'agglomération millionnaire. Aujourd'hui le stade accueille entre 17000 et 22000 spectateurs. En appliquant ce ratio à une agglomération millionnaire, le nombre de spectateurs serait de 30 000. Le stade actuel de 33000 places peut parfaitement accueillir ces nouveaux spectateurs.

Sur la jauge encore : Actuellement, la fréquentation des stades en France est de 17000 spectateurs en moyenne. Le foot attire moins les foules. Il n'y a pas qu'à Bordeaux, où il y a une perte d'engouement.

Bref, cette jauge de 42 000 places relève de chiffres surestimés.

-Concernant le montage financier, Pierre Hurmic rappelle que la ville, en plus d'une subvention de 17 millions d'euros, paiera à Vinci une redevance de 8 millions d'euros par an. Le club versera à la ville une redevance de 3,8 millions annuellement. Restera ainsi à charge de la ville 3,6 millions annuels. C'est la portée de l'engagement si le club paie.

Il y a une lettre d'intention de l'actionnaire M6 ; attention ce n'est pas une caution, c'est une lettre d'intention : Si M6 vend le club, ce dernier s'engage à faire signer une lettre d'intention au nouvel actionnaire. Cela signifie que s'il y avait un nouvel actionnaire, il y aurait une substitution de garantie. Mais le nouvel actionnaire pourrait être moins solide financièrement.

La jurisprudence de la cour de cassation indique clairement que la portée juridique de la lettre d'intention est variable. Ce n'est donc pas une garantie à proprement parler.

-Encore un point de désaccord : Ce futur stade est présenté comme un stade polyvalent :

Il y aura 25 jours de football par an.

+10 jours maximum d'utilisation autres :

Pour le rugby, la jauge ne semble pas adaptée d'une part et le stade Moga à Bègles va être rénové pour accueillir le rugby d'autre part.

Des manifestations culturelles sont également évoquées : c'est dommage au moment où l'Arena avec ses 15 000 places se construit. Pour les spectacles, il n'y a pas besoin de ce stade qui n'a pas été conçu pour les activités culturelles.

La majorité est toujours déterminée, l'opposition aussi.

Le seul delta qui pourrait exister pour permettre à ce projet de ne pas voir le jour, compte tenu de l'état de crise actuelle, ce serait que la communauté urbaine de Bordeaux et le conseil régional renoncent à leur engagement.

Valérie Pécresse, ministre du budget a en effet demandé aux collectivités locales de participer à l'effort pendant la crise, en économisant 200 millions d'euros.

Enfin, le maire avait toujours dit que si CUB et la région décidaient de renoncer, il ne se lancerait pas dans ce projet. Ce serait innovant et appréciable que le PS pratique une co-gestion à l'intérieur des collectivités locales concernées.

>>EELV et PS Vote contre les 5 délibérations

>>PC abstention

D 2011-546 Rapport sur la situation de Bordeaux en matière de développement durable

C'est une obligation du Grenelle : avant de débattre du budget, il faut débattre chaque année du développement durable.

Intervention de **Patrick Papadato**

Le rapport est un copié coller du bilan de l'agenda 21 présenté en mai dernier.

Le groupe s'est donc intéressé aux points déjà soulevés lors du bilan agenda 21. Le groupe avait fait des propositions sur lesquelles Mme Walryck semblait plutôt d'accord. On regrette que ces propositions ne soient toujours pas reprises dans le document.

Certes, un chapitre relatif à la politique menée sur l'ensemble du territoire que le groupe avait réclamé, a été ajouté. Mais bon nombre de points paraissent encore légers.

Ainsi, sur la consommation d'électricité, on est encore dans le constat, sans aucun indicateur. Aucun chiffre sur le nombre de m² de panneaux solaires ou thermiques installés par les particuliers.

Les dispositifs d'aides aux travaux d'économie d'énergie sont une bonne chose, mais il faut y mettre les moyens. Il n'y a que des objectifs pour l'instant et c'est regrettable.

Pas d'indicateurs non plus sur les déchets alors que le groupe EELV avait également fait des propositions, par exemple sur le recyclage du verre ou le tonnage en déchetterie afin d'avoir de vrais indicateurs.

Sur la pratique du vélo, les places de stationnement manquent encore largement, un travail de pédagogie est encore nécessaire en direction des automobilistes afin qu'ils respectent les pistes cyclables et les sas vélo. En effet, au-delà du nombre de kilomètres de pistes cyclables, c'est sur la qualité de celles-ci qu'il faudrait aussi travailler.

L'impact des manifestations bordelaises en terme de carbone et les compensations vont être pris en compte. On attend les chiffres.

Le groupe voit donc des points positifs, mais constate aussi des lenteurs ou des blocages qui interrogent sur le volonté de la ville à passer à la vitesse supérieure.

Anne Walryck répond : la ville va prendre en compte les propositions du groupe EELV, ainsi que les indicateurs qu'il convient de choisir. Les élus participeront au choix.

Pour la fin de l'année, la ville présentera un bilan des manifestations publiques.

D 2011-547 Débat d'orientation budgétaire

Intervention de **Pierre Hurmic** :

Sur le cadrage de ces orientations budgétaires :

2 observations :

1. Le document est optimiste quant à la conjoncture. Cet optimisme est nuancé par le maire lors de sa présentation orale.

Ces prévisions de croissance de 1,75% pour 2012 sont démenties par tout le monde. Aujourd'hui, on est davantage aux alentours de 0,9%. Et si le sommet de Bruxelles mercredi échoue, les prévisions seraient encore plus basses.

2. Sur les grands équilibres :

2012 sera l'année de démarrage de 3 grands projets (la cité municipale, le centre du vin, le stade). Il faut investir. On est d'accord également avec cette vision : l'investissement public prend le relais en période de crise. Mais il faut que ces investissements soient utiles.

On critique le choix des montages financiers : 2 PPP sur 3 : il y a un recul des prérogatives des pouvoirs publics.

Le Figaro économie en date du 17 octobre faisait remarquer qu'en France, on a 60% de la totalité des PPP conclus en Europe, avec des résultats qui ne sont pas toujours heureux.

Oui, il faut investir, mais sur des investissements utiles.

Sur les PPP, les PME se plaignent d'être écartées de ces contrats. Ce sont les majors du BTP qui se partagent les PPP, à savoir Bouygues, Eiffage et Vinci. Quand ils sous traitent, ils le font en tirant les prix. Les PME préfèrent traiter directement avec les collectivités locales plutôt que d'être à la merci des grands du BTP.

Le groupe est très réticent sur ces montages qui ne sont pas favorables à la collectivité et coûtent jusqu'à 3 fois plus chers qu'un simple emprunt.

Intervention de **Marie-Claude Noël** :

Elle souhaite intervenir sur la politique de développement culturel que la ville évoque sous le vocable de « démocratie culturelle », et ce en parallèle avec Evento 2 qui vient de s'achever.

La conception d'Evento 2 a laissé une large place au concept de chantier et de culture partagés. Ce concept et ces chantiers ont particulièrement investi 2 quartiers : Capucins, halle des douves, place André Meunier d'une part, Grand parc d'autre part, donc irrigant les quartiers et le tissu culturel et associatif local.

Il faut maintenant répondre à de nombreuses questions : Quel effet levier ces chantiers des savoirs partagés ont-ils eu à l'échelle du quartier ? Quelles dynamiques ont été créées ? Quels acteurs en ont profité ? Quel effet participatif auprès des acteurs locaux ont-ils initié ? Quelle est la connaissance et la reconnaissance de ces acteurs par la population ?

Et au-delà du bilan d'Evento, une question qui nous ramène au débat d'orientations budgétaires, quelles suites la ville entend-elle donner à la dynamique réelle ou attendue de cette manifestation Evento ?

Michelangelo Pistoletto a proposé une ré évolution urbaine. Il faut désormais à la politique municipale une ré évolution dans sa façon de travailler sa politique culturelle.

Les orientations budgétaires évoquent une territorialisation de la politique culturelle, on attend le schéma annoncé (plan d'aménagement culturel territorial).

Est annoncée également une réflexion sur les investissements en accompagnement d'une politique culturelle renouvelée.

N'est pas évoqué en revanche comment cette politique s'appuie sur le réseau local. Le développement d'outils de travail pour les équipes artistiques est évoqué. On suppose qu'il s'agit ici des acteurs culturels locaux.

On attend de voir le budget 2012 pour voir comment ces propositions seront mises en oeuvre.

Ce serait bien contreproductif en terme de dynamique et en termes financiers que les recettes d'Evento ne se traduisent pas dans le budget 2012.

DELEGATION DE Monsieur Hugues MARTIN

D-2011/548 Budget de l'exercice 2011. Décision modificative n° 2.

>> EELV, PS, PC Vote contre

D-2011/556 Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes 2011. Propositions des Cantons 2, 5 et 7. Décision. Autorisation.

Intervention de Patrick Papadato qui exprime le regret du groupe de ne pas mettre l'accent sur les rénovations énergétiques (isolation) des écoles.

>>Abstention EELV

D-2011/557 Fonds d'Intervention Local 2011. Affectation de subventions.

>>Abstention EELV, PS, PC

DELEGATION DE Madame Elizabeth TOUTON

COMMUNICATION : Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) 3.1 de la Communauté urbaine.

Intervention de **Marie-Claude Noël**

La révision du PLU à l'échelle de la CUB intervient à un moment où l'intercommunalité franchit un cap avec le projet métropolitain.

Le Grenelle 2 nous oblige de réviser le PLU en y intégrant le PDU (plan de déplacement urbain), PLH (Programme local de l'habitat), un PLU 3 en 1 en quelque sorte.

La loi impose ainsi une planification plus cohérente et transversale en matière d'aménagement, de logement, de mobilité et d'environnement. .

EELV partage globalement l'esprit du document, particulièrement l'ambition d'un territoire urbain plus compact, plus équilibré et qualitatif.

A Bordeaux, comme ailleurs, il s'agit de favoriser la mixité générationnelle, de prendre en compte des phénomènes de décohabitation, de vieillissement de la population, de l'inadéquation entre offre de logement et capacité financière des ménages qui repousse les jeunes familles en périphérie de l'agglomération.

Marie-Claude Noël le répète encore, on ne pourra pas faire l'impasse sur un outil foncier.

Dans le document d'orientation, les inondations sont vues comme une contrainte qu'il faut lever.

Pour les écologistes, les zones humides sont un atout, une richesse écologique de notre territoire. Elles doivent être le point de départ autour duquel s'articulent les projets et non comme une réalité aménageable.

Pour les zones naturelles, EELV partage le souci de travailler sur les continuités écologiques, mais considère qu'on devrait également travailler sur les îlots de biodiversité en ville. La nature en ville en lien avec le problème de l'imperméabilisation des sols est un sujet sur lequel il nous faut davantage travailler à Bordeaux.

D-2011/587 Révision simplifiée n°20 du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bordeaux Projet de Cité Municipale- Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Intervention de **Marie-Claude Noël**

La révision du PLU porte sur deux points :

- Augmentation de la hauteur maximale de la construction
- Modification de la protection paysagère pour en exclure le square André Lhote

Sur le 2nd point, il est prévu :

- d'une part que les magnolias seront transplantés,
- d'autre part que la suppression du square sera compensée par « une véritable place arborée » devant l'annexe des Beaux arts. Mais ce nouvel espace vert sera réalisé en veillant à ce que « l'économie générale des espaces verts du secteur soit maintenue ».

Le groupe souhaite que « l'économie générale des espaces verts » ne fasse pas référence à l'îlot Bonnac. Car ce ne sont pas de vrais espaces verts (pas de fonction de poumon vert ni de détente des citoyens). Il faudrait obtenir des garanties sur ce point.

Si on doit maintenir une unité verte sur le secteur, il vaudrait mieux s'inspirer de l'esplanade Charles De Gaulle.

Le montage envisagé est un PPP (le groupe reviendra ultérieurement sur son opposition à un tel montage pour la cité municipale).

Dans le cadre d'un PPP, la collégialité n'est pas prévue pour la prise de décision sur le choix du projet architectural. Cela est regrettable, surtout pour un projet d'une telle ampleur, qui touche tous les bordelais. La commission dont elle faisait partie n'avait pour but que de sélectionner les entreprises admises à se porter candidates. Elle aurait aimé participer au choix final qui engage tous les bordelais puisqu'il s'agit de leur maison.

Marie-Claude Noël a quelques réserves sur le plan architectural mais on aura l'occasion d'en reparler.

>>EELV, PC Abstention

>>PS contre

D-2011/592 Révision simplifiée n° 25 du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bouliac : Opération d'habitat quartier des Hirondelles. Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT.

Révision en vue de la construction de logements en zone humide répertoriée au SAGE, et zone inondable.
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable mais avec réserves.

>>EELV Vote contre

DELEGATION DE Madame Anne WALRYCK
--

D-2011/597 Délégation au Développement Durable. Engagement de la Ville dans une démarche de labellisation Cit'ergie et réalisation d'un nouveau bilan carbone patrimoine et territoire.

Intervention de **Patrick Papadato** :

Le groupe a quelques questions sur cette délibération

Si l'effort affiché va dans le bon sens, on a des interrogations car il n'y a aucun objectif chiffré.

On se demande également si en interne, il n'y aurait pas quelqu'un de compétent pour prendre en charge cette prestation.

Cela vaut-il la peine de se lancer dans cette démarche?

Anne Walryck répond que la ville de Bordeaux participe à toutes les démarches de progrès en matière de développement durable et que c'est important de confronter l'action de la ville avec ce que font les autres, et savoir ce qu'on peut améliorer.

DELEGATION DE Monsieur Jean-Charles PALAU
--

D-2011/601 REGAZ - Réseaux gaz de Bordeaux. Rapport annuel d'activité et financier de l'exercice clos le 30/09/2010. Information du Conseil Municipal.

Intervention de **Patrick Papadato** :

En juillet, le maire disait que le conseil municipal avait décidé de geler le tarif du gaz.

Il faut que ce qui s'applique à GDF au niveau national s'applique au niveau de gaz de Bordeaux.

Alain Juppé répond qu'il pensait que la décision nationale s'appliquait à tous. Mais la CRE répond que le gel des prix au niveau gouvernemental ne s'applique aux entreprises locales de distribution. La hausse des prix a été demandée rétroactivement.

Regaz doit appliquer la hausse rétroactivement sinon son dirigeant commet une faute de gestion et des poursuites pénales.

Il va falloir réfléchir à changer la participation de la ville au capital de Régaz.

D-2011/603 Créations / Modifications de postes. Décision. Autorisation.

Intervention de Pierre Hurmic : Il est fait référence au chef d'établissement de la Dune. On a régulièrement des rapports d'activités. Pourquoi ce changement de directeur ?

Réponse de **Jean-Charles Palau** : Pour malversations.

DELEGATION DE Monsieur Jean-Michel GAUTE

D-2011/608 Immeuble Croix du Mail. Travaux de démolition. Signature du marché. Autorisation.

coût pour la ville : 1, 088M€

>>EELV Abstention